

8 MALADIES ZONOTIQUES ET À TRANSMISSION VECTORIELLE

Les maladies qui peuvent être transmises d'un animal vertébré à l'humain sont des maladies zoonotiques. Pour certaines de ces maladies, les animaux sont les réservoirs, et leur présence est essentielle pour que l'infection subsiste dans la nature; les personnes ne sont que des hôtes accidentels. Pour d'autres maladies zoonotiques, les animaux et les humains peuvent contracter la maladie de la même source, soit le sol, l'eau et les insectes. Les maladies à transmission vectorielle se propagent d'un insecte, ou vecteur, comme le moustique, la tique et la puce, à l'humain.

8.1 Transmission

Les maladies zoonotiques se propagent par transmission directe, par transmission indirecte, par voie aérienne ou par les morsures d'insectes.

Le contact direct avec des animaux infectés peut propager les agents pathogènes par l'intermédiaire des muqueuses de l'œil, du nez ou de la bouche. La transmission indirecte peut se produire par contact avec des objets contaminés inanimés, l'eau, la nourriture ou par l'intermédiaire de produits biologiques (sang).

Certains agents pathogènes peuvent aussi être transmis par l'air sous forme d'aérosols microbiens et peuvent être inhalés. Les maladies considérées comme des agents of bioterroristes sont souvent propagées par cette méthode.

8.2 Facteurs de risque

Les facteurs de risque suivants peuvent être associés à un risque élevé de propagation de la maladie :

- Intensité d'exposition (par exemple la densité de vecteurs/réservoirs dans la région, le nombre accru de morsures de moustiques, de grands pans de peau exposés).
- Les activités nautiques de loisirs représentent un risque accru de contracter certaines maladies zoonotiques.
- Risque professionnel.

8.3 Diagnostic et lignes directrices à l'intention des laboratoires

Laboratoires régionaux :

- Faire analyser des échantillons cliniques et s'en remettre à des laboratoires externes pour les analyses qui ne sont pas faites localement (par exemple les tests de confirmation).

Lignes directrices à l'intention des laboratoires :

- Prélever des échantillons, au besoin.

Se référer aux lignes directrices relatives aux maladies particulières pour avoir plus de renseignements sur les lignes directrices relatives des laboratoires ou de son laboratoire local.

8.4 Prévention

Éducation

Sensibiliser le cas et les membres de sa famille ou de son équipe de l'évolution de la maladie, de son écologie et des mesures préventives à prendre. S'il y a lieu, informer les personnes de toutes mesures de prophylaxie ou d'exclusion (consulter les lignes directrices relatives à la maladie).

Messages de prévention :

- lavage des mains
- salubrité des aliments
- source d'eau sécuritaire
- manipulation sécuritaire des animaux
- prévention des morsures animales.
- prévention des morsures de moustiques
- prévention des morsures de tiques

On peut trouver d'autres renseignements dans la section des messages de prévention.

Immunisation

Certaines maladies zoonotiques et à transmission vectorielle peuvent être prévenues par la vaccination. Il faut encourager les personnes qui voyagent dans des régions d'endémicité à se faire vacciner contre la fièvre jaune. Il faut encourager les personnes qui exercent un métier à risque élevé ou qui voyagent dans des régions d'endémicité à se faire vacciner contre la rage avant d'être exposées.

Pour l'immunisation comme intervention de la santé publique, consulter la section Gestion de cas et les lignes directrices relatives aux maladies particulières.

8.5 Gestion des cas

Enquête

Les cas uniques doivent faire l'objet d'une enquête approfondie aussitôt que c'est raisonnablement possible. Le suivi permet de cerner d'autres cas parmi les membres d'un groupe exposés de façon semblable, d'empêcher le cas de souffrir d'une maladie similaire à l'avenir, de limiter toute transmission dans certaines situations (par exemple, les transfusions de sang) et de déceler les éclosions ou les actes de bioterrorisme. Estimer si la personne fait partie d'un groupe à risque élevé (risque professionnel). Déterminer la source d'infection la plus probable et s'informer d'une récente exposition aux vecteurs, aux animaux (domestiques et sauvage) et aux produits d'origine animale, ainsi que des antécédents de voyage dans des régions d'endémicité.

Offrir des conseils et de l'éducation aux personnes infectées à propos des symptômes, de la période de transmissibilité et les mesures de prévention applicables. Leur recommander de consulter un professionnel de la santé au besoin.

Exclusion ou distanciation sociale

Habituellement sans objet (aucune transmission de personne à personne).

Traitement

Le traitement peut être donné au besoin et selon les directives d'un fournisseur de soins de santé.

Immunisation

Sans objet en général; se reporter aux lignes directrices propres aux maladies (par exemple rage et fièvre jaune).

8.6 Gestion des contacts

Offrir des conseils et de l'éducation aux contacts symptomatiques à propos des symptômes, de la période de transmissibilité et les mesures de prévention applicable. Recommander de consulter un professionnel de la santé au besoin. Considérations pour la détermination des contacts des personnes atteintes ou soupçonnées d'être atteintes de maladies zoonotiques et à transmission vectorielle le type d'agent concerné, mode de transmission et sources courantes et exposition.

8.7 Gestion des éclosions

Mettre en œuvre le plan d'éclosion local dès qu'une éclosion est déclarée.

8.8 Gestion des situations particulières

Agents bioterroristes potentiels

Une attaque bioterroriste consiste à propager de façon délibérée des virus, des bactéries ou d'autres germes (agents) afin de provoquer chez les gens une maladie ou leur décès. Ces agents se trouvent généralement dans la nature, mais il est possible de les modifier pour accroître leur capacité de causer la maladie, les rendre plus résistants aux médicaments actuels ou leur permettre de se propager plus facilement dans l'environnement. Les agents biologiques peuvent se propager dans l'air, l'eau ou les aliments.

Un agent biologique idéal est facile à disséminer ou à transmettre de personne à personne, entraîne une morbidité et une mortalité élevées et peut avoir de lourdes conséquences en matière de santé publique. Il permet notamment de causer la panique dans la population et de perturber l'ordre social, et il nécessite de la part des autorités de santé publique la prise de mesures particulières afin de s'y préparer. Les agents potentiels sont la toxine botulique et la variole. Certaines maladies zoonotiques et à transmission vectorielle sont également des agents bioterroristes potentiels. Parmi ces maladies, on retrouve la maladie du charbon (anthrax), la brucellose, la peste, la tularémie, et les fièvres virales hémorragiques (maladie à virus Ebola, virus de Marburg, virus Lassa et les virus de la fièvre hémorragique sud-américains), la maladie du charbon (anthrax) étant l'agent le plus utilisé.

Consultez IMMÉDIATEMENT le médecin-hygiéniste de votre région si vous soupçonnez la dissémination d'un agent biologique.

Possibilités de bioterrorisme à considérer :

- Présence d'une grappe de cas atteints d'une maladie inhabituelle ou inconnue.
- Cas unique de maladie causée par un agent peu commun et non liée à une zone d'endémicité.
- Maladie reconnue survenant dans un milieu inhabituel ou au sein d'un secteur clé d'une communauté.
- Maladie reconnue présentant une variation géographique ou saisonnière inhabituelle.
- Multiples présentations atypiques d'agents reconnus pour causer une maladie.

De nombreux autres intervenants et organismes de planification des mesures d'urgence prennent part à l'intervention suivant un acte de bioterrorisme. Voici les mesures générales de santé publique à prendre en réponse au bioterrorisme :

- Liaison avec la police et les autres premiers intervenants. Se référer au *Protocole provincial de la santé relatif aux colis suspects*.
- Évaluation des risques pour les personnes. Mesures habituelles d'enquête en cas d'éclosion et d'incident (définition de cas et détermination des personnes « exposées mais pas malades »; recherche de cas; collecte et consignation de données; analyses de laboratoire; épidémiologie descriptive; formulation et vérification d'hypothèses. Consultation auprès du médecin-hygiéniste régional et d'autres intervenants pour évaluer le niveau de menace et déterminer les mesures à prendre.
- Considérations pour effectuer des échantillonnages ou des analyses de l'environnement ou du vecteur passif.
- Considérations pour éviter toute exposition supplémentaire. Envisager la fermeture de la zone exposée et le port d'un équipement de protection biologique complet par les personnes entrant dans la zone exposée.
- Considérations pour la décontamination des personnes exposées.
- Prophylaxie.
- Considérations pour évaluer le risque potentiel pour l'environnement. Consultation auprès du médecin-hygiéniste régional et d'autres intervenants pour évaluer le niveau de menace et déterminer les mesures à prendre.
- Conseils sur le traitement et la consultation avec le spécialiste des maladies infectieuses.
- Risque pour les contacts.
- Information à la population.
- Communications.

8.9 Les maladies et l'événements à déclaration obligatoire

- Borréliose de Lyme
- Brucellose
- Charbon (anthrax)
- Exposition à un animal présumé enragé
- Fièvre jaune
- Fièvre Q
- Fièvre virale hémorragique
- Infection au virus du Nil occidental
- Syndrome pulmonaire à l'hantavirus
- Paludisme
- Peste
- Psittacose
- Rage
- Rickettsiose
- Tétanos
- Toxoplasmose
- Tularémie

Éducation sur les maladies zoonotiques et à transmission vectorielle

Renseignements sur la maladie				
<input type="checkbox"/> Agent pathogène	<input type="checkbox"/> Mode de transmission	<input type="checkbox"/> Période de transmissibilité	<input type="checkbox"/> Facteurs de risque de transmission	<input type="checkbox"/> Facteurs de risque de réceptivité
Éducation et mesures de contrôle				
Lavage des mains	<input type="checkbox"/> Après avoir utilisé la salle de bain	<input type="checkbox"/> Risque professionnel spécifique		
	<input type="checkbox"/> Après avoir manipulé de la viande crue	<input type="checkbox"/> Avant tout contact avec des enfants ou des personnes âgées		
	<input type="checkbox"/> Après un contact avec les animaux, les selles des animaux ou une ferme	<input type="checkbox"/> Après un contact avec les animaux domestiques et les gâteries		
	<input type="checkbox"/> Avant de préparer un repas et de manger			
Salubrité des aliments	<input type="checkbox"/> Utiliser un thermomètre à viande	<input type="checkbox"/> Importance d'utiliser un thermomètre à viande : utiliser un thermomètre à viande pour vérifier la température d'une coupe volumineuse de viande ou de volaille et dans tout autre cas approprié.		
	<input type="checkbox"/> La température du réfrigérateur ne devrait pas dépasser 4 °C			
	<input type="checkbox"/> Laver ou éplucher les fruits et les légumes avant de les consommer.	<input type="checkbox"/> Désinfecter après tout nettoyage (p. ex. sang provenant d'un morceau de viande crue).		
	<input type="checkbox"/> Mettre les aliments au frais rapidement.	<input type="checkbox"/> Utiliser une solution antiseptique <input type="checkbox"/> Cuire ou réchauffer à fond		
Source d'eau sécuritaire	<input type="checkbox"/> Consommer de l'eau potable provenant d'une source connue.	<input type="checkbox"/> L'eau provenant de sources, de cours d'eau et de puits creusés n'est pas sécuritaire		
	<input type="checkbox"/> Si la source est douteuse, faire bouillir l'eau pendant au moins une minute.	<input type="checkbox"/> Cours d'eau destinés aux loisirs sécuritaires		
Manipulation des animaux	<input type="checkbox"/> Les travailleurs doivent adopter les pratiques agricoles et d'élevages reconnus	<input type="checkbox"/> Porter des gants pour manipuler des animaux		
Prévention	<input type="checkbox"/> Prévention des morsures de tiques	<input type="checkbox"/> Prévention des morsures de moustiques		
Prévention des morsures de tiques et de moustiques	<input type="checkbox"/> Porter des vêtements de protection pour limiter l'accès à la peau	<input type="checkbox"/> Utiliser des insectifuges, par exemple, DEET		
	<input type="checkbox"/> Rechercher les tiques et s'en débarrasser immédiatement	<input type="checkbox"/> Si vous avez été mordu par une tique, surveillez les signes avant-coureurs de la maladie de Lyme.		
Autres	<input type="checkbox"/> Fiche de renseignements sur la maladie	<input type="checkbox"/> Information présentée verbalement		
	<input type="checkbox"/> Information fournie de façon électronique			

Date _____

Bureau régional de la Santé publique